

CONSEIL MUNICIPAL

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 février 2018 [Unanimité]

Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 23 février 2018 après avoir procédé à la correction suivante page 20 « Il précise que si, l'opération de la salle Paul Bouin présente des difficultés techniques ».

- Décisions du Maire prise par délégation du Conseil Municipal [information]

Le conseil municipal a pris acte des décisions des 27 février, 21 mars et 6 avril 2018 prises par le Maire par délégation du conseil municipal.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

AFFAIRES GENERALES

- Syndicat mixte Loire et Goulaine – Modification de statuts et désignation de délégués [Unanimité]

Le Conseil Municipal a approuvé les nouveaux statuts du Syndicat Mixte Loire et Goulaine adoptés au comité syndical du Syndicat Mixte Loire et Goulaine le 1er mars 2018 et désigné les représentants suivants au collège B pour l'exercice de la compétence « Découverte et valorisation du marais de Goulaine et de son bassin versant » : Madame LEPRON Marie-Christine (titulaire) et Monsieur AUBE Michel (suppléant).

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

FINANCES

- Etat de l'actif [Information]

Le conseil municipal a pris acte de l'état de l'actif et des recettes immobilisés de la commune au 31 décembre 2017 (50 864 610,59 d'actifs immobilisés et 1 965,20 € de recettes immobilisées).

- Budget général - Compte de gestion 2017 [Unanimité]

Le conseil municipal a arrêté le compte de gestion 2017 du budget général de la commune comme suit : en section de fonctionnement, un excédent cumulé de 2 985 077,53 € et, en section d'investissement, un déficit cumulé de 943 345,89 €.

- Budget général - Compte administratif 2017 [Unanimité]

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2017 du budget général de la commune comme suit : en section de fonctionnement, un excédent cumulé de 2 985 077,53 € et, en section d'investissement, un déficit cumulé de 943 345,89 € soit un excédent de l'ensemble de 2 041 731,64 €.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

PERSONNEL

- Tableau des effectifs - modification [Unanimité]

Le conseil municipal a approuvé la création des emplois suivants à compter du 16 août 2018 : 1 poste d'infirmier(ère) territorial à temps complet, 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps complet, 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps non complet (80%) et il a modifié le tableau des effectifs en conséquence.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE SCOLAIRE ENFANCE JEUNESSE

- Règlement compte familles [Unanimité]

Le conseil municipal a adopté le règlement compte famille modifié sur les points suivants : mise en place de réservations pour les activités périscolaires et référence à un tarif d'accueil périscolaire / péricentre majoré en cas de présence d'enfants après l'heure de fermeture de la structure.

- Tarifs [Unanimité]

Le conseil municipal a adopté un tarif d'accueil de loisirs « matinée avec repas » correspondant à l'accueil du mercredi matin à compter de septembre 2018 allant de 1,50 € à 12 € en fonction du quotient familial et un tarif unique de 5 € pour tout ¼ heure de présence en dehors des horaires d'ouverture des structures.

- Multi-accueil : reconduction de la convention d'objectifs et de financement CAF [Unanimité]

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement du multi-accueil avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

URBANISME

- Avis de la commune sur le Plan de Déplacement Urbain *[Unanimité]*

Le conseil municipal a émis un avis favorable sur le projet de plan de déplacements urbains 2018-2027, perspectives 2030 de Nantes Métropole sous réserves :

- D'une desserte optimum pour les lycéens du lycée de la Herdrie et les collégiens du Collège de Goulaine
- D'un retour d'expérience au bout d'une année sur la C9 et sur la ligne 60 avec en particulier l'intérêt d'un service jusqu'à 2h30 le vendredi et le samedi soir.
- D'un retour d'expérience sur la capacité du P+R
- D'une étude de stationnement au terminus de la C9
- D'étudier la possibilité d'une desserte entre la porte du Vignoble et les facultés sans avoir à passer par le centre-ville de Nantes

- Inscription de la portion communale du circuit de grande randonnée Pays Nantais au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) *[Unanimité]*

Le conseil municipal a décidé de demander au Conseil Départemental l'inscription de la portion du GR Pays Nantais traversant la commune au PDIPR, d'autoriser le passage de l'itinéraire sur les chemins ruraux et sur les sentiers d'exploitation, d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute convention de passage le cas échéant, de s'engager à informer préalablement le conseil départemental dans le cas d'aliénation ou de suppression des chemins ruraux en lui proposant un itinéraire de substitution, de s'engager à laisser les chemins ouverts et à les entretenir et de solliciter le département pour les subventions qui pourraient être accordées.

- Mise en place d'un périmètre de protection contre les termites *[Unanimité]*

Le conseil municipal a créé un périmètre de lutte contre les termites dans lequel le Maire pourra enjoindre aux propriétaires d'immeubles bâtis ou non bâtis de procéder dans les six mois à la recherche de termites ainsi qu'aux travaux préventifs ou d'éradication nécessaires et a autorisé le Maire à prendre toute mesure nécessaire à la lutte contre les termites.

- Acquisition de la parcelle ZB72 *[Unanimité]*

Le conseil municipal a décidé de l'acquisition de la parcelle ZB n°72 pour un montant de 772.2 € augmenté des frais de notaire et a autorisé le Maire ou son représentant à signer les documents nécessaires à la poursuite de l'opération.

- Lancement de l'enquête publique en vue de la cession d'un délaissé de chemin communal impasse de la Chesnaie *[Unanimité]*

Le conseil municipal a approuvé la mise à l'enquête préalable à la cession du chemin communal et autorisé le Maire à signer les documents nécessaires à la poursuite de cette opération.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

TRAVAUX - BATIMENTS

- Groupement de commande pour l'évaluation préalable, la fourniture, la pose, les prestations de service et maintenance relatifs à la vidéoprotection des bâtiments publics en réseau local et autonome *[Unanimité]*

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer la convention de groupement de commande avec la Ville de Nantes, Nantes Métropole et plusieurs communes de Nantes Métropole et a autorisé le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- Construction d'un bâtiment associatif- avenants complémentaires aux marchés de travaux *[Unanimité]*

Le conseil municipal a approuvé la passation d'avenants complémentaires aux marchés de construction d'un bâtiment associatif sur le site de La Herdrie portant ainsi le montant global des marchés de travaux de 920 023,59 € HT à 923 430,84 € HT, ce qui représente une augmentation de 3 407,25 € HT par rapport à la situation après avenant du 21 février 2018 et de 7 847,40 € HT tous avenants confondus.

- Extension de la salle Paul Bouin – jury de concours – commission d'appel d'offres *[24 POUR - 5 ABSTENTIONS]*

Le conseil municipal a approuvé le remplacement de M. BONDU par Mme RIPOCHE au sein de la commission d'appel d'offres, a pris acte de l'information relative à la composition du jury de concours pour l'extension de la salle Paul Bouin, a autorisé Monsieur le Maire à indemniser des membres du jury n'appartenant pas au conseil municipal et ayant voix délibérative en fixant le montant de cette indemnisation à 250 € par demi-journée de présence ; cette indemnité pouvant être augmentée le cas échéant, de l'indemnisation des frais kilométriques et a autorisé le Maire à rémunérer, selon l'avis du jury, les 3 candidats retenus à l'issue de la phase de candidature à hauteur de 11 000 € HT. Cette somme sera versée à titre d'avance sur ses honoraires au Maître d'œuvre lauréat.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

SPORT

- Subventions exceptionnelles *[Unanimité]*

Le conseil municipal a approuvé les subventions exceptionnelles de 1 000 € pour l'Athlétic Club de Basse-Goulaine et 1 000 € pour le Basket Club de Basse-Goulaine et autorisé le Maire à procéder à leur versement.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

QUESTIONS ORALES

Monsieur AUBE a souligné qu'un spectacle de qualité hors programmation communale avait eu lieu à la salle Paul Bouin et a regretté l'absence de communication communale sur ce dernier. Madame RIPOCHE a expliqué qu'aucune demande dans ce sens n'avait été formulée par l'organisateur et qu'elle n'avait été informée que tardivement de la nature de l'évènement. Monsieur le Maire a par ailleurs alerté sur le risque pour la municipalité de communiquer sur un spectacle qu'elle ne connaît pas.

Madame GOUY a indiqué qu'elle avait apprécié dans le dernier numéro du Mag l'interview du directeur de So Pool et a émis le souhait que plus d'articles soient écrits sous cette forme qu'elle juge plus dynamique.

Monsieur AUBE et Madame PASQUEREAU ont émis des réserves concernant l'opération « voisins vigilants » et ont rappelé que ce dispositif ne devait pas remplacer un appel en gendarmerie. Monsieur le Maire a confirmé que ce dispositif devait être vu comme complémentaire aux services de Gendarmerie. Il a par ailleurs annoncé qu'il avait demandé à la Police Municipale de réaliser des rondes à pied, qu'ils avaient commencé depuis une semaine et que les retours étaient très positifs.

Monsieur le Maire a présenté l'aménagement qui sera réalisé à la place des anciens locaux associatifs et a indiqué que les travaux devraient commencer en octobre.

Monsieur le Maire a présenté les animations qui seront mises en place dans le cadre du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale.

Monsieur le Maire a indiqué que les consultations relatives aux travaux d'acoustique au restaurant scolaire du Grignon et à l'extension de l'accueil périscolaire se sont avérées infructueuses. Une consultation a été relancée concernant l'acoustique en décalant les travaux aux vacances de Toussaints. Au vu des offres reçues, les travaux devraient pouvoir être réalisés. Concernant l'extension de l'accueil périscolaire, les travaux devront être décalés à la fin 2018.

Affiché le 24 avril 2018
Le Maire
M. Alain VEY

